# AVIS DE MARCHE

# **NATURE DU MARCHE**: Marché public de maîtrise d'œuvre

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

# POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : mairie de Poilley

Point de contact : Monsieur le maire de Poilley

Adresse: 1-3 rue Hilaire Tabourel

Code postal: 50220 Ville: Poilley

Pays (autre que France):

Téléphone: 0233485139 Télécopieur: Courriel: mairie-poilley@wanadoo.fr
Adresse Internet (URL): http://www.poilley.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL): https://www.marches-securises.fr/perso/granville repro

# **OBJET DU MARCHE**

# Objet du marché:

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics du bourg de Poilley

Type de marché de services : 12

**Classification CPV** 

L'avis implique : un marché public

## **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces publics du bourg de Poillev.

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle hors TVA affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage : 600 000 € valeur avril 2024 ; Le marché comportera une tranche ferme et 1 tranche optionnelle

Acceptation des variantes : Non Prestations divisées en lots : Non

## CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

# Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

- \* Les prix seront révisables :
- \* Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
- \* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

# Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

# **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

## Situation juridique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français

Si le candidat n'utilise pas le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <a href="http://www.economie.gouv.fr">http://www.economie.gouv.fr</a> (DAJ / Formulaires - Marchés publics) ;

- \* La forme juridique du candidat ;
- \* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché
- \* La composition de l'équipe, répartition des tâches et compétences des différents intervenants
- \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus;
- \* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

# Capacité économique et financière - références requises :

Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

- \* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
- \* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;
- \* Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;#§#Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

# Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP en complétant le DUME rédigé en français

Si le candidat n'utilise pas le DUME :

# A - Expérience :

La présentation d'un dossier de références pertinentes, indiquant la nature de l'opération, l'identité du maître d'ouvrage, la mission de maîtrise d'œuvre et le rôle tenu par le candidat, l'importance de l'opération et la date de sa réalisation. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

#### B - Capacités professionnelles :

L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et

notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

#### C - Capacités techniques :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

# Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le Maître d'Ouvrage attend du bureau d'études prestataire la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire

comportant des compétences en matière : de paysage avec une sensibilité forte aux enjeux de la transition écologique, de mobilités et déplacements durables, d'environnement et notamment de biodiversité, d'ingénierie VRD.

Le mandataire de l'équipe sera un Paysagiste concepteur diplômé d'État.

L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

# Marché non réservé à des ateliers protégés.

#### Nombre de candidats

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3

### Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Les candidatures seront sélectionnées en application des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP et au vu des critères suivants :

- La compétence du candidat au regard de la qualification des moyens humains, de ses certificats de qualité et de ses moyens matériels ;

# **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

# **PROCEDURES**

**Type de procédure :** Procédure adaptée < 90 000 €.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

#### Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/07/2024 à 12 h 00

Le délai de validité des offres est de 90 jours, il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

## Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 50220-04-2024

#### **Autres informations:**

- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* Les candidatures et les prestations seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* A titre indicatif, le démarrage de la mission est souhaité pour septembre 2024 ;
- \* Il ne s'agit pas d'un marché a caractère périodique :
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

#### Modalités d'ouverture des offres

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.
- \* Audition des candidats prévues le vendredi 19 juillet 2024.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

\* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (https://www.marches-securises.fr/perso/granville\_repro) après avoir installé les prérequis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des prestations ou des candidatures :

- \* L'heure de remise des candidatures et des prestations est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur
- \* Si plusieurs transmissions des prestations sont successivement effectuées par un même candidat, seule est ouverte la dernière transmission reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître

d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des prestations.

- \* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".
- \* Les prestations dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les prestations seront réputées n'avoir jamais été reçues
- \* Les dossiers de candidatures seront transmis obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (https://www.marches-securises.fr/perso/granville\_repro) le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :
- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;
- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe 12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.

# PROCEDURES DE RECOURS

# Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Caen

Adresse: 3 rue Arthur Le Duc BP 25086

Code postal: 14050 Ville: CAEN Cedex 4

Pays (autre que France):

Téléphone : Télécopieur :

Courriel: greffe.ta-caen@juradm.fr

Adresse Internet (URL):

# Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- \* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- \* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION: 03/06/2024